



## Commune de Bierville

### Révision du POS en PLU Servitudes d'utilité publique

Projet approuvé - novembre 2018

**pièce n°7**



## **DES SERVITUDES À RESPECTER PAR LE PLU**

Servitude A5 - servitude relative aux canalisations d'eau potable et d'assainissement.

Servitude I4 - servitude relative aux lignes électriques. Seules sont reportées au plan des servitudes les lignes de tension supérieure ou égale à 63 KV. Il n'y a pas de lignes supérieures ou égales à 63 KV sur la commune de Bierville.

Servitude PT 3 et PT 4 - servitude relative au réseau de télécommunication. seuls sont reportés au plan des servitudes les câbles nationaux et régionaux.



## Commune de Bierville

### Révision du POS en PLU Annexes sanitaires

Projet approuvé - novembre 2018

**pièce n°6**



## **L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Bierville appartient au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) des sources de la Varenne et de la Béthune.

Ce syndicat a compétence pour l'alimentation en eau potable sur la commune.

Selon le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de 2013, le nombre d'abonnés sur Bierville s'élève à 91 contre 87 abonnés au 31 décembre de l'année précédente. Le nombre d'abonnés a augmenté de 4,6%, ce qui en fait la commune qui a la variation la plus importante sur le territoire du Haut-Cailly. Sur le territoire du Haut-Cailly, la gestion du réseau est confiée à un délégataire : il s'agit de VEOLIA (contrat de délégation en date du 07/07/2010, pour une période de 12 ans).

## **L'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES**

Il n'y a pas de réseau d'assainissement des eaux pluviales

## L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

La gestion des eaux usées sur Bierville est du ressort du SIEPA du Crevon. Seuls le centre-bourg et la zone située derrière l'église et la Mairie relèvent de l'assainissement collectif.

Le traitement des eaux usées collectées sur le réseau dépend de la station d'épuration de Morgny-la-Pommeraye, mise en service en 1997. Cette station d'épuration traite également les eaux usées de Pierreval, Morgny-la-Pommeraye et de la Vieux-Rue. En 2015, le SIAEPA estime à 1 387 le nombre d'abonnés.

**La station d'épuration a une capacité nominale de 2 500 équivalents/habitants. La charge entrante maximale en 2014 était de 1 500 équivalents/habitants, ce qui autorise a priori le raccordement de nouveaux usagers à la STEP. Il convient toutefois d'être prudent dans l'analyse de cette donnée, dans la mesure où des pointes ont été enregistrées en entrée en 2011 (3200 équivalents/habitants) et 2013 (2400 équivalents-habitants).** Bien que ces pointes restent ponctuelles et a priori exceptionnelles, le nombre d'habitants réellement raccordables à la station d'épuration ne saurait être défini avec précision compte tenu de ces épisodes.

Ces pointes sont principalement liées à la présence d'eaux claires parasites lors d'épisodes pluvieux importants.

Le débit entrant moyen journalier est de 344 m<sup>3</sup> en 2013. Les boues produites par la station d'épuration de Morgny-la-Pommeraye sont valorisées par l'épandage agricole.

En 2013, l'évacuation des boues est conforme à 83,08% (rapport pour le prix et la qualité du service du SIEAPA, 2013).

**La collecte et le traitement des déchets sur la commune sont une compétence de la Communauté de communes du Moulin d'écalles, qui a délégué cette dernière au Syndicat Mixte pour l'élimination des Déchets de l'Agglomération Rouennaise (SMEDAR).**

- **Déchets ménagers et assimilés**

La collecte des déchets ménagers s'effectue au porte-à-porte. Elle a lieu de façon hebdomadaire. Le site Internet de l'intercommunalité indique que ce ramassage s'opère le mercredi.

- **Déchets recyclables**

Il existe un point d'apport volontaire pour le recyclage des emballages et papiers, et des bouteilles, bocaux et pots en verre. Ce dernier est situé Rue des Canadiens.

- **Déchetterie**

Aucune déchetterie n'est implantée sur Bierville. Les habitants peuvent se tourner vers la déchetterie communautaire de Buchy, située sur la Zone Artisanale des Cateliers.

- **Déchets verts**

Pour encourager la valorisation des déchets organiques, la Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles a attribué 1 200 composteurs aux administrés entre 2010 et 2012. L'opération est maintenant terminée.